

**Discours d'Adeline HAZAN**  
**Présentation du projet « Reims 2020 »**  
**3 décembre 2010**

En lançant le grand projet urbain **REIMS 2020** nous avons d'abord **la volonté d'une grande ambition** pour notre territoire. Cette ambition, c'est vouloir, à partir d'un diagnostic commun, d'un vécu partagé, de la mise en commun des enjeux, **renforcer l'attractivité de notre territoire**. C'est créer un bassin de vie qui comptera parmi les **métropoles de demain**.

**La ville que nous voulons** doit être le lieu qui permet l'émancipation de chacun. **Le lieu de « tous les possibles »**. **Le cadre** qui permet de structurer le lien social.

Ce que nous voulons, c'est que la ville redevienne **un atout** pour ses habitants et qu'elle ne soit pas vécu comme une obligation, une injonction, ou pire encore, une relégation. **Une ville voulue, et non une ville subie**.

A Reims comme ailleurs, la ville s'est peu à peu transformée, rendant les conditions de vie et de transports plus difficiles pour les habitants.

C'est pourquoi nous pensons indispensable de construire **un nouveau modèle de ville** pour les générations futures.

Comment faire pour y parvenir ? **Quelques principes fondateurs** ont guidé notre réflexion tout au long de la démarche.

Tout d'abord nous avons voulu partir d'une **vision commune de la cité, partagée entre tous**, habitants de tous les quartiers, de tous les âges, appartenant à toutes les catégories socio-professionnelles, étudiants, commerçants, entrepreneurs, artistes....

Cela a été, je l'ai rappelé tout à l'heure, **le sens de la 1<sup>ère</sup> phase** de Reims 2020, que de confronter nos analyses sur l'existant, d'affiner le diagnostic des forces et faiblesses de notre territoire.

**Ce point est fondamental** ; il faut avant tout, pour construire un projet urbain, **partir de notre histoire, et la partager**.

A Reims, un constat s'impose, plus que dans d'autres villes : les habitants ont souvent un jugement négatif sur leur ville et son patrimoine, pourtant si divers et si riche.

Il faut donc avant tout permettre aux habitants une **réappropriation collective** de leur histoire, de leur patrimoine , **des atouts du territoire** sur lequel ils vivent, des qualités de leur ville, **avant de pouvoir parler d'élaboration commune d'un projet**.

**Autre principe fondateur : Il faut penser autrement la ville** : aujourd'hui on le sait, la France compte 80% de population urbaine. Il faut prendre collectivement conscience des conséquences **de ce fait**. L'espace urbain est dense par définition ; il faut donc inventer les meilleures **façons de le rendre plus praticable**, mieux partagé, vivable pour tous, en évitant notamment l'extension urbaine **qui fait perdre du temps, augmente la consommation d'énergie...**

En outre, il nous faut reconnaître qu'aux maux traditionnels de la ville moderne, l'histoire de Reims, depuis la première guerre mondiale **a rajouté** des handicaps particuliers. Les équipes de Reims 2020 l'ont bien montré: ce qui caractérise notre territoire, c'est son **morcellement**. Nos quartiers, notamment les plus récents, ont été construits indépendamment les uns des autres, **sans liens entre eux**.

C'est pourquoi notre ville apparaît aujourd'hui **compartimentée, cloisonnée, fragmentée**.

Elle présente ainsi un tissu très morcelé, un ensemble de plaques distinctes qui ne sont pas reliées les unes avec les autres.

**Or des quartiers ne font pas une ville**. Depuis quarante ans la ville s'est en réalité développée sans cohérence, sans vision d'ensemble. Juxtaposant les ensembles d'habitation, **elle a oublié ce qui fait une ville**, c'est-à-dire le **mélange**, les **échanges**, l'investissement des espaces publics.

**Penser autrement notre ville** et notre agglomération, c'est aussi **rompre avec une conception de l'urbanisme née avec l'industrialisation de la France** et qui a conduit à scinder les villes en **zones fonctionnelles spécialisées** : les zones où l'on vit, celles où on travaille, celles où on consomme, celles où on se distrait.

Cette période a marqué la fin de la mixité fonctionnelle qui faisait la richesse de la ville traditionnelle, et a produit de nombreux effets négatifs : l'étalement urbain, le développement en périphérie de grands centres commerciaux, la suprématie de la voiture, la multiplication de zones pavillonnaires sans âme...

Ces pratiques ont fini par **défigurer nos paysages et perturber notre société** : des grandes barres de logements, une concentration de populations stigmatisées, une spécialisation de grandes surfaces dédiées exclusivement à l'industrie, au commerce, aux bureaux, aux logements.

Il faut donc maintenant **repenser la ville et l'agglomération autrement** et reconstruire des villes denses et intenses où chaque commune, chaque quartier **regroupera les différentes fonctions de la vie** : logement, activité économique, culture, sport, services, commerces etc...

Reims doit **devenir une ville des proximités**, c'est à dire une ville où chacun pourra trouver dans un périmètre raisonnable les services publics et privés dont il a besoin,

à une distance variable **selon le service considéré**. (La distance n'étant évidemment pas la même selon qu'il s'agira d'un hôpital ou d'une boulangerie...).

**Penser la ville autrement**, c'est aussi **la rendre plus solidaire**. La ville actuelle est une ville qui produit de la ségrégation, de l'isolement, du stress, du repliement sur soi ; c'est une ville où beaucoup de nos concitoyens se sentent mal ; paradoxalement, ils se sentent à la fois isolés et opprimés.

A cet égard la ville se trouve être le **reflet du modèle politique dominant**.

Il faut donc **la penser autrement** et la faire se transformer en un lieu de construction d'une **égalité réelle**.

Notre ambition est de faire de notre territoire, de notre agglomération, une agglomération **solidaire**, un lieu où les différentes catégories de population s'ouvrent à la ville et aux autres, **un lieu de mixité sociale**, mais aussi un **lieu de mixité générationnelle**.

**C'est une conviction forte** : il nous faut aujourd'hui penser différemment la notion de mixité : il n'y a **pas de ville sans mélange**, mélange des générations, mélange des conditions, mélange des fonctions...

Nous devons mieux à l'avenir **assurer cette mixité**, mixité sociale certes, et c'est là un des enjeux des opérations de renouvellement urbain, mais aussi **cette nouvelle forme de mixité** qu'on appelle «**mixité intergénérationnelle**», en concevant par exemple des immeubles qui accueilleront à la fois des personnes âgées au rez-de-chaussée, des étudiants au dernier étage, une crèche à l'un des étages...

Si nous voulons « **penser autrement la ville** » il nous faut aussi créer davantage de liens entre les différents espaces. C'est pourquoi la simultanéité de l'arrivée du tramway, de la réorganisation du réseau de bus et des travaux d'embellissement de l'espace urbain vont permettre de **créer de nouveaux liens entre les quartiers**, de **recoudre le tissu urbain**, et de **créer du lien social**.

Là aussi c'est l'un des enjeux du Programme de Renouvellement Urbain que nous conduisons à Reims et qui est -faut-il- le rappeler **l'un des plus ambitieux de France**. Car on ne peut penser la ville différemment **sans revisiter la place de ces grands quartiers** d'habitat social et **surtout la place de ses habitants**. La réhabilitation, la résidentialisation, la reconstruction de ce patrimoine participe déjà cette dynamique de reconquête.

Une ville qui fonctionne, c'est aussi une **ville qui organise la circulation de ses habitants d'un quartier à l'autre**. Notre projet est donc d'installer des **équipements structurants, des équipements de centralité** sur l'ensemble de la ville.

C'est ce que nous avons déjà commencé à faire en installant sur le site Franchet d'Esperey une partie de l'ESAD et une pépinière destinée aux métiers du design. C'est ce que nous allons poursuivre en expérimentant dès 2011 une friche culturelle à Orgeval.

**Penser la ville autrement**, et cela a été le fondement de la méthode de Reims 2020, c'est **enfin associer vraiment la population à la définition du projet**.

C'est ce que nous avons voulu faire avec les très nombreuses réunions thématiques, les ballades urbaines, les réunions des conseils de quartier, les réunions du conseil de développement, la consultation de l'ensemble du secteur associatif, afin que les habitants deviennent enfin de véritables acteurs de leur territoire et qu'ils **puissent s'approprier les projets**, et, ce faisant, **s'approprier enfin le territoire sur lequel ils vivent**.

**La vie en ville doit, elle aussi, devenir un enjeu de démocratie**. C'est le seul moyen, non seulement de remettre de la citoyenneté dans la cité, mais aussi de **donner aux habitants la fierté d'appartenir à un territoire**.

\* \*  
\*

**Penser autrement la ville**, c'est, je l'ai dit tout à l'heure, faire en sorte que la ville **redevienne un atout pour ses habitants**. Cela signifie une autre façon de vivre ensemble dans la ville et avec elle : et tout d'abord **permettre la réappropriation de la ville** par ses habitants, en leur restituant l'espace public (rues, places, parcs publics), faire en sorte qu'au sein de la ville puissent **se tisser des liens entre les lieux et les personnes**, alors qu'actuellement la vie urbaine génère trop souvent coupure, rejet et ségrégation.

La ville doit redevenir le lieu **où les différentes communautés se rencontrent**, le lieu où, en cohabitant, elles **s'enrichissent mutuellement et naturellement**.

Il nous faut donc engager sur les dix prochaines années une politique ambitieuse de **requalification** et de **réactivation** de l'espace public qui permettra de transformer **progressivement et durablement le paysage urbain rémois**.

**Je veux insister sur ce point car la question de l'appropriation de l'espace public est essentielle**.

L'espace public **accessible à tous**, c'est d'abord ce qui fait que la ville est animée, que de nombreux événements festifs, culturels y naissent et s'y produisent. C'est l'espace public **qui permet les rencontres, les échanges** ; c'est l'espace public qui **permet le partage** des émotions collectives et **qui forge les identités**. C'est lui qui donne de la **respiration à la ville**, c'est lui au fond qui **donne la vie à la ville**.

Cette réappropriation de l'espace public permettra d'y développer des activités culturelles, comme nous l'avons fait dès cet été avec l'opération Places au public, d'y développer des interventions artistiques permanentes ou éphémères, d'y construire des fontaines ou des jardins, bref de nouveaux lieux de vie accessibles à toutes et à tous.

D'ores et déjà de **très nombreuses places publiques** ont été identifiées. Nous commencerons l'aménagement d'une dizaine d'entre elles dans les prochains mois et années.

En ce qui concerne la **traversée autoroutière de Reims, elle sera progressivement transformée en boulevard urbain**, avec une vitesse limitée d'abord à 90km/h dans sa partie centrale, puis à 70 km/h, afin d'apaiser la ville et de retrouver la beauté des rives du canal et de la Vesle.

A long terme, c'est-à-dire en fait à échéance de dix ou quinze ans, se posera la question du devenir du pont Charles de Gaulle et de l'échangeur Reims-centre, qui enserrant le Centre des Congrès et coupe le débouché des promenades. On devra alors réfléchir à son remplacement par un nouvel ouvrage qui remettrait le carrefour à plat, permettrait de retrouver de l'espace et rendra plus agréables les abords du canal et de la Vesle.

**Reconquérir l'espace public**, cela passe aussi par la reconquête **des rives du canal et de la Vesle et du port de plaisance**.

Par ailleurs, entre le centre des congrès et Saint Brice Courcelles, le long du canal et de la darse, Reims dispose d'un vaste secteur en mutation, **dont une partie est en déjà friches**. Pour accompagner cette mutation sur la période des quinze ans qui viennent, nous lancerons le projet «**Port Colbert** », qui intégrera l'environnement du canal et de la darse, ce grand bassin, afin de créer **un nouveau quartier, de grande qualité architecturale**, original, et mêlant habitations et activités économiques.

On le sait, on l'a souvent dit, **le centre-ville de Reims n'est pas à la hauteur de l'ambition d'une grande métropole**.

Nous allons donc **étendre ce centre-ville de la gare centre à la basilique Saint Remi, et aux faubourgs Sainte Anne et de Paris**.

Nous ne supprimerons évidemment pas l'usage de la voiture, mais ce centre ville élargi devra faire **une large place aux piétons** et aux modes doux de circulation notamment aux vélos. Il sera alors possible de **cheminer de place en place par des voies piétonnes et cyclables**.

## **Un centre ville élargi ; un centre ville embelli ; un centre ville transformé.**

L'espace allant de la place de l'Hôtel de ville au Boulingrin, puis se prolongeant jusqu'au canal par les promenades pour enjamber le canal par une passerelle et aboutir devant la Comédie **sera d'ici 2016 profondément transformé, et donnera à Reims son image du 21ème siècle** : les promenades seront restaurées et rendues à leur usage d'origine, un vaste plateau piétonnier reliera les Halles du Boulingrin, le futur musée et la porte de Mars, avec aussi une nouvelle place au pied de la Comédie, reliant le secteur Comédie au projet Rives de Vesle...

\* \*  
\*

J'ai parlé de la ville de Reims, j'ai parlé de l'agglomération rémoise, mais n'oubliez pas que la ville de Reims, l'agglomération rémoise **s'inscrivent dans un espace plus vaste et là aussi les liens doivent être renforcés.**

Nous devons absolument considérer **notre territoire**, celui du **pays rémois**, comme un **véritable espace de projet**, un **territoire vécu**, un **bassin de vie pour nos habitants**. La complémentarité des territoires est fondamentale et d'ailleurs elle paraît le plus souvent évidente aux habitants dans leur façon de vivre, même s'ils n'en n'ont pas toujours conscience. Et paradoxalement, la complémentarité de ces territoires doit s'appuyer sur la maîtrise des limites urbaines.

Ce vaste espace dont on parle, il est fait d'une **agglomération compacte, Reims Métropole**, entourée d'un **pays préservé**. L'agglomération ne doit **surtout pas** tourner le dos à son environnement ; elle doit au contraire **trouver les moyens d'une plus grande complémentarité avec les espaces agricoles qui l'entourent.**

Le développement harmonieux et durable de cet espace implique donc **que nous dialoguions** avec les **communes rurales** et le **monde agricole**, que nous définissions ensemble un paysage permettant une mise en relation de ces différentes entités géographiques et un **développement raisonné de l'agglomération et des bourgs proches.**

C'est pourquoi nous proposons la création, à l'échelle du pays rémois, et sur 42 000 hectares, d'un grand parc périurbain, **le Grand parc de Champagne.**

Il s'agirait, sur cet espace protégé, d'abord de rapprocher les trésors du pays rémois en les rendant accessibles depuis la ville, notamment en multipliant les sentiers cyclables ; mais aussi de travailler sur les franges urbaines pour en sauvegarder les paysages ; et enfin de créer à terme sur cet espace **un grand parc agricole** pour répondre aux enjeux alimentaires, environnementaux et en particulier en matière de

préservation de la ressource en eau, mais également énergétiques ; il s'agira aussi de mettre en place des **sentiers de découvertes, des fermes pédagogiques**.

Evidemment, ce projet ne pourra se réaliser que si **l'ensemble des communes et élus concernés** s'y engagent ; c'est pourquoi nous avons commencé, et nous le développerons, à **nouer un dialogue avec le monde agricole** pour sa réalisation.

Au coeur de ce Grand Parc de Champagne, et au coeur de l'agglomération rémoise, le sillon de la Vesle, plus communément appelé «**coulée verte**» représente un potentiel urbain, paysager et environnemental considérable. La réalisation effective et intégrale de ce nouveau lieu constituera une **priorité des prochaines années pour notre agglomération**.

Mais il nous faut aussi **augmenter sur notre territoire l'offre économique**. Cette offre économique se développera au-delà des zones existantes, **sur trois territoires**, dont deux sont déjà connus, **la BA 112 et le pôle de compétitivité**.

**Le troisième est un projet ambitieux** ; c'est le **projet du pôle urbain de l'innovation**. Il s'agira, au sud de notre agglomération, face au Grand Paris qui n'est qu'à trente minutes en TGV, de créer un **véritable espace de l'innovation**.

Il s'agira de créer, autour de l'intermodalité TGV-TER-Tramway, un **espace de développement économique particulièrement innovant**, **une vitrine technologique**, un pôle universitaire fort et regroupant diverses composantes, sur la frange sud de l'agglomération, qui ira de Bezannes à Tinquieux, en passant par Ormes.

Chacun sait que la recherche et l'innovation sont aujourd'hui au coeur du développement économique. Le développement de l'enseignement supérieur, la multiplication des offres de formation, **l'augmentation de 10 000 au moins du nombre des étudiants sur dix ans** doivent constituer un **objectif partagé**. L'ambition du pôle urbain de l'innovation, c'est à la fois de **développer un grand campus urbain de l'avenir** accueillant le **regroupement de l'Université rémoise** et de **grandes écoles**, mais aussi un espace où se développe **l'implantation** de pépinières et d'hôtels d'entreprises, de sièges sociaux, d'entreprises innovantes.

Notre agglomération doit se développer dans les dix prochaines années, et **l'arc Nord Est, sur le territoire de Bétheny et de Reims**, sera aussi l'un des moteurs de sa croissance démographique.

Mais ce développement de l'agglomération, l'objectif de gagner **près de 20 000 habitants en dix ans**, se fera en harmonie avec son environnement et de façon équilibrée en respectant l'identité de chacun.

Mais notre ville, notre agglomération, notre pays rémois, font aussi partie d'un autre grand ensemble, appelé pour l'instant **le G10**, dénomination qu'il nous faudra modifier au profit d'une autre, plus attractive. Le G10, c'est dire les villes de Reims, Chalons en Champagne, Charleville Mézières, Château Thierry, Epernay, Laon, Rethel, Sedan, Soissons, et Vitry le François, représente un bassin de vie de près **d'un million d'habitants**.

Aucune des agglomérations le composant, y compris l'agglomération rémoise, n'a la taille suffisante à elle seule pour exister dans l'espace européen et mondial.

Au contraire, réunis au sein de **ce nouvel ensemble renforcé**, nous atteindrons la taille pertinente pour exister et jouer un rôle parmi les ensembles urbains du grand bassin parisien et au centre du coeur économique européen.

**La métropole multipolaire** que peut constituer l'actuel G10 présente l'avantage de répartir sa population d'un million d'habitants sur un vaste territoire. Ce territoire est organisé autour de **centres urbains séparés par des espaces de campagne** préservée avec ses bourgs et ses villages ; ces espaces ruraux doivent être considérés comme des composantes à part entière de cet ensemble, offrant à tous les habitants les services dont ils ont besoin selon des échelles de proximité à établir.

**Inventer une métropole multipolaire**, c'est à la fois atteindre une **dimension suffisante** pour avoir une visibilité internationale mais aussi **respecter les spécificités** des différentes villes et territoires qui la composent. Ces 2 objectifs ne sont nullement contradictoires, au contraire **ils doivent être complémentaires l'un de l'autre**.

Aujourd'hui nos concitoyens considèrent trop souvent le G10 (quand ils en connaissent l'existence...) comme une abstraction dont ils ne voient pas nécessairement l'utilité. Pourtant ils le vivent déjà au quotidien autour des commerces, de l'université, de l'offre de santé. Nous ne pourrons prétendre construire une **nouvelle métropole multipolaire** qu'en vivant la réalité de ce territoire, qu'en **faisant partager à tous un même rêve d'avenir**, qu'en **réalisant des actions communes**, comme par exemple un grand événement culturel commun, ou la mise en valeur commune de nos atouts touristiques.

On le voit, le projet Reims 2020 est un processus **de transformation continue** qui mettra notre territoire en mouvement, l'entraînera dans une dynamique de

changement en associant en permanence ses **habitants**, qui en deviendront les **acteurs et les co-constructeurs**.

**C'est avec eux que nous construirons une ville plus belle, plus créative, plus humaine.**

**En conclusion**, je dirai qu'au fond, **ce que nous voulons pour Reims**, pour son agglomération, c'est inventer un « **nouvel art de ville** », un nouveau modèle de ville qui sera tout à la fois le lieu où les **différences s'enrichissent**, les **différences de personnes**, les **différences de territoires**, les **différences de mode de vie**, les **différences de paysages**.

**Ce que nous voulons** c'est une métropole construite en relation étroite et continue **avec la population**.

Une métropole respectueuse de son **environnement**, qui se développe **avec** les autres territoires, notamment les territoires ruraux et les espaces naturels, et en aucun cas contre eux.

Une métropole qui redynamise son **centre-ville** sans oublier ses **quartiers**.

Une métropole **apaisée, réconciliée** avec son environnement.

Une métropole **fière de son histoire** et de son **patrimoine**.

Une métropole où les **espaces publics seront réinvestis par les habitants**.

Une métropole où les **services** seront plus présents que les contraintes, une métropole **solidaire** prenant soin de chacun et **de l'avenir de tous**.

\* \*  
\*

Evidemment, cette **nouvelle conception de la ville**, ne se réduira pas à une simple évolution urbanistique : c'est bien d'un **nouveau modèle de développement** dont il s'agit.

C'est bien, et ce n'est pas là une simple formule de style, d'un **véritable projet de société** dont il s'agit, **et pour le construire, nous avons besoin de tous.**

**Afin de vivre bientôt dans une ville, dans une agglomération, dans un territoire fiers de leur histoire et abordant l'avenir avec confiance.**